



LIVRET D'ACCUEIL

TITRE RNCP 37375
Métiers de l'Esthétique
Cosmétique Parfumerie
BTS MECP

Année 2026 / 2028



SOMMAIRE

1 - Présentation de la formation du titre RNCP 37375 : BTS MECP	Page 3
2 - Contacts	Page 5
3 - Organigramme	Page 6
5 - Programme détaillé de la formation	Page 7
6 - Planning annuel	Page 9
7 - Services	Page 10



1 - PRÉSENTATION DE LA FORMATION AU TITRE RNCP 37375 - MECP

Conditions d'accès

Les titulaires d'un Baccalauréat (général, technologique ou professionnel) ou d'une certification de niveau 4 (EU) peuvent intégrer le BTS en 1^{ère} année.

Dénomination

La certification professionnelle BTS Métiers de l'Esthétique Cosmétique Parfumerie (MECP) de niveau 5 est enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) pour 5 ans, par décision d'enregistrement de France compétences, sous le numéro RNCP 37375.

Code NSF 336 : Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes

Champ d'activité

Le BTS Métiers de l'Esthétique Cosmétique Parfumerie est une formation diplômante en 2 ans pour se spécialiser dans les domaines de l'esthétique, cosmétique, parfumerie.

Il a pour objectif de former des professionnels hautement qualifiés.

L'intitulé du BTS Métiers de l'esthétique, cosmétique, parfumerie souligne la double dimension de ce diplôme. L'acquisition d'une connaissance approfondie du produit cosmétique et de sa commercialisation, sous les aspects tant scientifiques, réglementaires, économiques, que techniques, s'appuie sur une maîtrise des techniques esthétiques.

Quelle que soit l'option choisie, le technicien supérieur en esthétique, cosmétique et parfumerie doit être capable de mettre en relation les savoirs acquis dans tous ces domaines au service du consommateur final et du client professionnel.

L'évolution des produits, des techniques et l'apparition de nouveaux équipements conjugués à la digitalisation des activités, exige une capacité d'adaptation des professionnels.

Débouchés

- Assistant(e) chef de produits
- Conseiller(ère) expert(e)
- Cosméticien(ne)
- Esthéticien(ne)
- Responsable centre de beauté
- Responsable institut, spa



Rémunération de l'apprenti

Lorsque l'apprentissage est choisi comme voie d'accès à la formation, l'apprenti perçoit une rémunération selon la grille ci-dessous qui définit un salaire minimum conventionnel selon l'âge de l'apprenti à la signature du contrat (la convention collective applicable dans l'entreprise ou l'accord des parties peut prévoir des dispositions plus favorables) :

	Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	Dès 26 ans
1 ^{ère} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2 ^{ème} année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3 ^{ème} année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

Les apprenants en situation de Handicap

Les apprenants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements avec l'accord préalable du certificateur.

L'apprenant en fait la demande **en début d'année** auprès de son référent pédagogique qui la transmet au certificateur.

L'apprenant pour lequel un handicap provisoire survient peu de temps avant la session d'examen et qui nécessite la mise en place d'aménagements particuliers doit se rapprocher au plus vite de son référent pédagogique qui en examine la faisabilité avec le certificateur.

Le certificateur prend en compte en toute confidentialité la légitimité de la demande **au regard de l'avis d'un médecin**. Il transmet sa décision par écrit au référent pédagogique.



CONTACTS

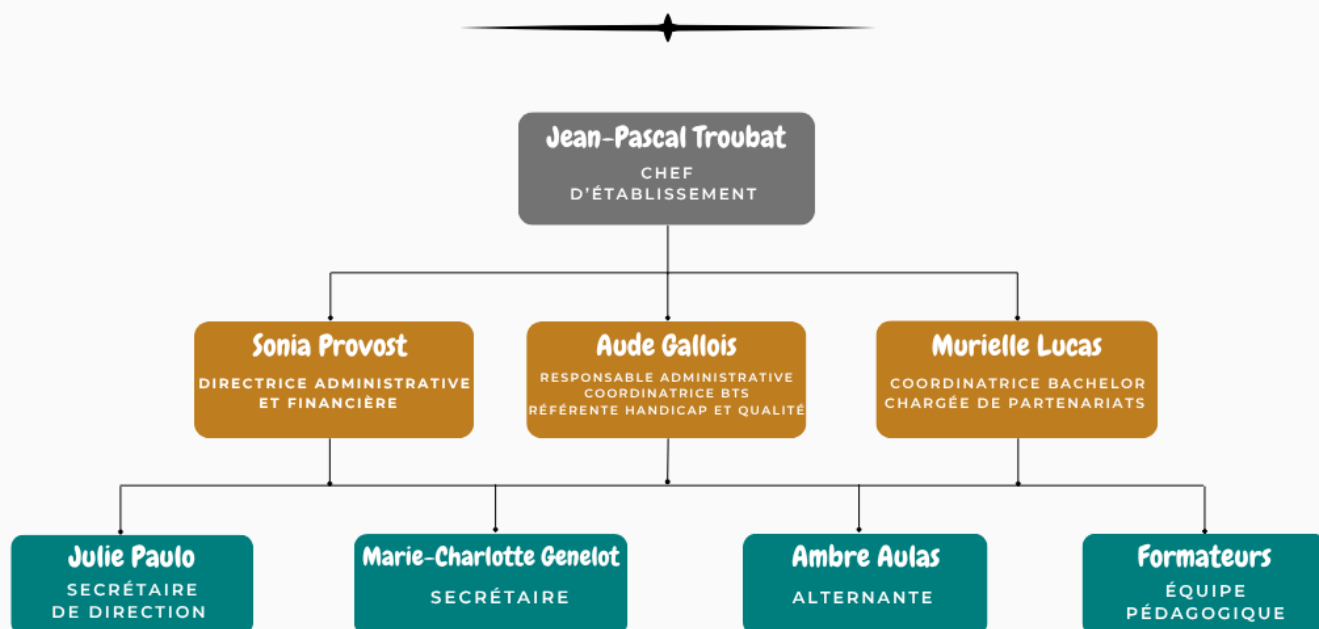
Direction	
Jean-Pascal TROUBAT Chef d'Etablissement	03.85.45.83.35 jp.troubat@saintcharles71.fr
Direction - Pédagogie	
Aude GALLOIS Responsable administrative CFA et Responsable pédagogique niveau BTS	06.95.64.81.42 a.gallois@saintcharles71.fr scformation@saintcharles71.fr
Murielle LUCAS Responsable Pédagogique niveau Bachelor et Chargée de partenariats	06.95.64.81.42 m.lucas@saintcharles71.fr ou scformation@saintcharles71.fr
Financier	
Sonia PROVOST Directrice Administrative et Financière	03.85.45.83.35 sonia.provost@saintcharles71.fr
Administratif	
Julie PAULO Secrétaire de Direction	06.95.64.81.42 j.paulo@saintcharles71.fr
Marie-Charlotte GENELOT Secrétaire du CFA	06.95.64.81.42 marie-charlotte.genelot@saintcharles71.fr ou scformation@saintcharles71.fr
Ambre AULAS Alternante Chargée de relations - Ressources Humaines	ambre.aulas@saintcharles71.fr
Communication	
Tristan GUICHARD Alternant chargé de communication	07.49.26.68.97 communication@saintcharles71.fr
Erasmus	
Lucile FLEURY Référénte Mobilité Internationale	03.85.45.83.35 lucile.fleury@saintcharles71.fr
Handicap	
Aude GALLOIS Référénte Handicap	03.58.50.23.10 a.gallois@saintcharles71.fr



ORGANIGRAMME



ORGANIGRAMME CFA : 2026/2027





PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

1^{ère} année

Langues vivantes :

- LV1 : Anglais
- LV2 (facultative) : Allemand ou Espagnol

Expertise scientifique et technologique :

- Biologie appliquée et cosmétologie
- Physique et chimie appliquées

Bloc 1 / Développer des prestations esthétiques et des services de beauté et de bien être respectueux des transitions écologiques :

- Environnement professionnel Conception de prestations esthétiques et démonstration de techniques esthétiques
- Environnement commercial et relation client
- Design de communication en esthétique cosmétique

Bloc 2 / Concevoir ou réaliser tout ou partie d'un projet d'une entreprise, d'un pôle d'activité et d'un service :

- Projet dans le secteur de la beauté et du bien-être
- Culture économique, juridique et managériale et stratégies de l'entreprise
- Communication dans l'environnement professionnel

Actions professionnelles



2ème année : Option Management

Langues vivantes :

- LV1 : Anglais
- LV2 (facultative) : Allemand ou Espagnol

Expertise scientifique et technologique :

- Biologie appliquée et cosmétologie

Bloc 1 / Développer des prestations esthétiques et des services de beauté et de bien être respectueux des transitions écologiques :

- Conception de prestations esthétiques et démonstration de techniques esthétiques

Bloc 2 / Concevoir ou réaliser tout ou partie d'un projet d'une entreprise, d'un pôle d'activité et d'un service :

- Projet dans le secteur de la beauté et du bien-être

Bloc 3 / Manager une entité commerciale dans le domaine de la beauté et du bien-être :

- Management de l'entité commerciale
- Management des équipes
- Cadre professionnel
- Communication dans le cadre de la promotion de l'entreprise

Actions professionnelles

PLANNING ANNUEL

Calendrier 2026-2027

BTS MECP 1 (sous réserve de modification)

Septembre - 26	Octobre - 26	Novembre - 26	Décembre - 26	Janvier - 27	Février - 27	Mars - 27	Avril - 27	Mai - 27	Juin - 27	Juillet - 27	Août - 27
1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J	1 M	1 M	1 J	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 M	3 L	3 M	3 J	3 S	3 M
4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J
6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V
7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S
8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 M	8 S	8 J	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M
11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 M	15 S	15 J	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M
19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J
20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 D	22 M
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 D	23 M	23 J	23 V	23 L
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M
25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 S	25 D	25 M
26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J
27 D	27 M	27 V	27 D	27 J	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D
30 M	30 V	30 M	30 S	30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L
31 S	31 L	31 J	31 D	31 D	31 M	31 M	31 L	31 L	31 M	31 S	31 M





Calendrier 2026-2027

BTS MECP 2 (sous réserve de modification)

Septembre - 26	Octobre - 26	Novembre - 26	Décembre - 26	Janvier - 27	Février - 27	Mars - 27	Avril - 27	Mai - 27	Juin - 27	Juillet - 27	Août - 27
1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 S	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M
4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J
6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V
7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S
8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M
11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M
19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J
20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M
25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M
26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J
27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L
31 S	31 D	31 J	31 D	31 M	31 M	31 M	31 L	31 L	31 M	31 S	31 M

SERVICES

Restauration

Les apprentis ont la possibilité de déjeuner au self (tarifs disponibles sur le site).

Hébergement

L'internat de l'Ensemble Saint Charles est accessible aux apprentis au tarif de 250 euros par mois. Ce tarif comprend le logement, le petit-déjeuner et les trois repas.

Le foyer des jeunes travailleurs de Chalon sur Saône peut également accueillir les élèves (tarifs disponibles sur le site).

Centre de documentation et d'information

Les apprentis bénéficient de tous les services proposés par le CDI : emprunt d'ouvrages et de revues, accès aux ordinateurs et à Internet.

Salle de détente

MAJ 28/09/2026

CFA SAINT CHARLES - SCFORMATION
Ensemble Saint Charles Borromée
3 rue Général Giraud - 71100 Chalon sur Saône
SIRET 529.514.028.000.16



Sur chacun des sites du CFA, une cafétéria est accessible aux apprentis.

Règlement intérieur

Situé dans l'enceinte des établissements scolaires, les apprentis sont soumis au règlement intérieur du site sur lequel a lieu leur formation. Celui-ci leur est remis à l'apprenti(e) en début de formation pour signature et copie lui en est faite qu'il/elle conserve durant toute sa formation. Un exemplaire est disponible sur le site internet de l'Ensemble Saint Charles.

Représentants des élèves

Chaque promotion est représentée par 2 délégués. Ce, quel que soit l'effectif. Les délégués titulaires représentent leur promotion et siègent aux différentes instances.

Réseaux sociaux et communication téléphonique

Toute activité effectuée dans le cadre de la formation ne peut faire l'objet de publication sur les réseaux sociaux sans accord écrit du directeur du CFA. De plus, l'utilisation des téléphones portables est interdite durant le temps d'enseignement, d'évaluation et les temps de stage. Il est interdit de prendre des photographies ou de filmer avec les téléphones portables dans l'enceinte du CFA sans autorisation.

Locaux et matériels

Salle de cours

Des salles de cours aménagées sont mises à la disposition du CFA par l'Ensemble Saint Charles. Elles sont équipées d'un vidéo projecteur, d'un tableau blanc, de tables et de chaises.

Sanitaires

Les stagiaires du CFA ont accès à des sanitaires et des lavabos aux normes handicapé.

Matériel informatique

Un code individuel et confidentiel est attribué à chacun des stagiaires de la formation professionnelle, afin :

- D'ouvrir une session informatique sur un ordinateur de l'établissement
- D'accéder à son relevé de note sur Ecole Directe.

Le CFA bénéficie du parc informatique de l'Ensemble Saint Charles :

- salles informatiques

L'ensemble des usagers du CFA a accès au poste informatique des Centre de Documentation et d'Information.